

Indicateur de la précarité étudiante « PrécaEt »

Auteur : Benjamin Vial, Master PROGISS – Science Po Grenoble – Stagiaire à l’Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE / UMR CNRS 5194 PACTE)

Date de création : Janvier 2011

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

L’indicateur de la précarité étudiante « PrécaEt » a été construit et testé par Benjamin Vial alors étudiant PROGISS (Science Po Grenoble, année 2009/2010) en stage à l’ODENORE, dans le cadre d’une enquête réalisée auprès de 497 étudiants inscrits en première année de licence à Grenoble et Bordeaux concernés par les programmes de tutorat.

L’échantillon est composé de 384 étudiants à qui un tutorat a été proposé (taux de réponse de 17%) et 113 étudiants à qui aucun tutorat n’a été proposé. Ces étudiants proviennent essentiellement des filières suivantes : Psychologie, Biologie, Physique et chimie, STAPS, Mathématiques et informatique.

Cette enquête online par questionnaire a été effectuée entre février et avril 2010. Elle a associé Isabelle Borrás (Centre d’Etudes et de Recherches sur les Qualifications – Centre régional associé de Grenoble), Evelyne Janeau et Nina Lendrin (Observatoire des formations et du suivi étudiants – Université Joseph Fourier – Grenoble 1), Simon Macaire (Observatoire des Parcours Etudiants – Université Victor-Segalen – Bordeaux 2), Benjamin Vial et Philippe Warin (ODENORE).

En plus des questions sur la fréquentation et l’évaluation du tutorat par les étudiants, un thème du questionnaire a été consacré à la précarité étudiante. Ce volet a donné la possibilité de dresser un état des lieux succinct des formes de la précarité étudiante pour ensuite relier ces observations au recours au tutorat. C’est précisément dans cette optique que l’indicateur PrécaEt a été réalisé.

METHODOLOGIE :

L’indicateur PrécaEt a été construit suivant une sélection des variables disponibles dans le questionnaire initial, considérées comme les plus pertinentes au regard de la mesure attendue. Retranscrit sous la forme d’un **score**, cet indicateur vise à classer les individus sur une échelle de précarité. Dans ce but, il regroupe **8 composantes** pondérées par l’attribution d’une valeur de 1 ou de 2 selon l’importance que nous leur reconnaissons par convention.

Les questions correspondant à ces 8 composantes sont : Êtes-vous boursier ? (oui/non) ; Connaissez-vous un sentiment de solitude ? (plutôt oui/plutôt non) ; Quelle perception de votre santé avez-vous (échelle de 1 à 10 où 0 = très mauvaise santé et 10 = santé excellente) ? ; Avez-vous fait un emprunt pour financer vos études ? (oui/non) ; Travaillez-vous en dehors de vos études ? (oui/non) et Quelle est la finalité première de ce travail ? (pour subvenir à vos besoins/pour vos loisirs/pour améliorer votre CV/autre) ; Vous arrive-t-il de renoncer à des soins ? (oui/non) ; Vous arrive-t-il de renoncer à des achats de première nécessité ? (oui/non) ; Mangez-vous toujours à votre faim ? (Oui/Non).

Tableau 1 : Présentation des 8 composantes du score de précarité étudiante « PrécaEt » :

Composantes de l’indicateur	Scores associés
Être boursier	1
Ressentir un sentiment de solitude	1
Evaluer à moins de 7/10 sa santé	1
Avoir contracté un emprunt pour ses études	1
Travailler pour subvenir à ses besoins	1
Renoncer à des soins	2
Renoncer à des achats de première nécessité	2
Ne pas toujours manger à sa faim	2
Total (score maximal)	11

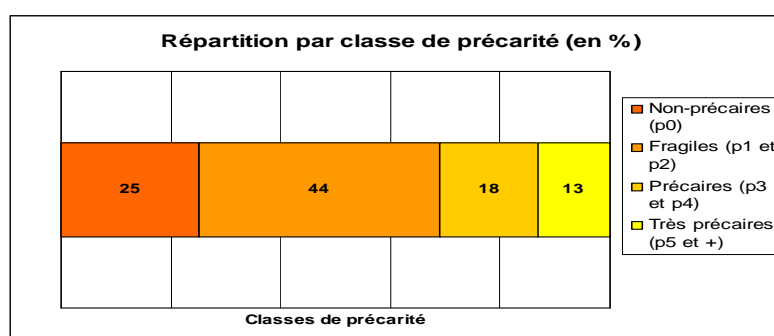
A partir de cet indicateur, chaque étudiant se voit attribuer un score de précarité suivant les réponses qu'il donne aux questions associées aux composantes. Plus le score est élevé, plus le degré de précarité est fort. Les 8 composantes peuvent être intégrées à une calculatrice automatique pour faciliter l'exploitation des résultats d'une enquête : toute application de cette nature doit rappeler l'auteur de l'indicateur PrécaEt. Voici la répartition des individus de l'échantillon sur une échelle de 12 paliers :

Tableau 2 : Répartition des individus sur l'échelle des paliers de précarité :

Score par palier de précarité	Effectifs cumulés	Pourcentages cumulés
0	123	25
1	274	55
2	345	69
3	401	81
4	431	87
5	448	90
6	467	94
7	479	96
8	488	98
9	494	99
10	497	100
11	497	100

(Aide à la lecture : 90 % des individus se situent en dessous du palier 6 ou 10 % des individus se situent au dessus du palier 5).

À la lecture de ce dernier tableau, le niveau de saturation de l'indicateur s'établit au palier 6, en dessous duquel se situe la quasi-totalité des étudiants. Ce phénomène s'explique largement par la surpondération sur les 3 variables du renoncement (cf. tableau 1). Soulignons que la fabrication de cet outil a été imaginée après la rédaction du questionnaire ce qui limite d'emblée les possibilités de choix de variables pertinentes. De ce fait, le gradient de la précarité étudiante selon l'indicateur se situe essentiellement entre les paliers 0 et 6 et non au dessus. Considérons donc que **le niveau de précarité maximum est atteint dès le palier 6**. Suivant cet enseignement, les paliers de précarité ont été agglomérés pour répartir les étudiants en **4 classes de précarité** :



La classification à 4 niveaux met en surbrillance la « grande précarité » chez plus de 13% des étudiants (palier 5 et plus), une situation diamétralement opposée à leurs homologues non-précaires (palier 0) qui représentent 25% de la population totale. Entre ces deux catégories, la frontière entre fragiles et précaires s'avère plus floue, la restriction des variables disponibles et pertinentes dans l'enquête ne permettant pas d'ajouter plus de finesse à l'outil. Des applications ultérieures pourraient néanmoins l'affiner et ouvriraient la voie à une instrumentation barométrique et comparative sur une diversité de terrains.

Notons enfin qu'il reste possible de lire l'indicateur sous la forme d'un score moyen de précarité. Sur l'ensemble de la population, le score moyen de précarité est par exemple de 2,05 (avec un écart-type de 2,19).

INTERPRETATION DE L'INDICATEUR :

Le tableau ci-dessous présente le taux de pénétration de la précarité par composantes de l'indicateur. Il rassemble les tri-croisés des composantes de l'indicateur pour chaque palier de précarité. Plus le palier est élevé, plus la composante de la précarité concerne une proportion importante d'étudiants. La dernière colonne de droite regroupe quant à elle le poids de chaque palier de précarité au sein de la population. Enfin, la dernière ligne rassemble la moyenne des taux de pénétration moyens pour chaque composante de l'indicateur au sein de l'ensemble de la population de l'échantillon :

Tableau 3 : Taux de pénétration de la précarité par composantes de l'indicateur :

Score par palier de précarité	Bourse (en%)	Travail (en%)	Emprunt (en%)	Faim (en%)	Achats (en%)	Soins (en%)	Santé (en%)	Solitude (en%)	Part dans la population (en%)
0 pts	0	0	0	0	0	0	0	0	25
1 pts	52	9	1	0	0	0	13	25	30
2 pts	52	23	4	3	10	13	30	41	14
3 pts	54	14	7	11	32	34	34	38	11
4pts	57	27	17	17	50	50	20	47	6
5 pts	47	18	6	<u>29</u>	71	71	41	47	3
6 pts	58	32	21	42	84	68	42	58	4
7 pts	58	25	33	58	92	83	42	75	2
8 pts et +	50	28	39	100	100	100	72	78	4
Moyenne	40	13	6	12	22	22	20	29	100

(Aide à la lecture : Parmi les individus du palier 5, 29% ne mangent pas toujours à leur faim).

De prime abord, la dernière colonne de ce tableau rend compte de l'état général de la précarité étudiante. Comme souligné plus haut, 25 % des étudiants apparaissent en dehors de toute précarité (palier 0), 62 % sont plus ou moins touchés par la précarité (paliers 1 à 4), et 13 % peuvent être considérés en situation de « grande précarité » (palier 5 et au-delà).

La dernière ligne rassemblant les taux de pénétration moyens pour chaque composante offre quant à elle un regard enrichi sur l'intensité et la forme de la précarité étudiante. Ainsi, seulement 13 % des étudiants travaillent pour subvenir à leurs besoins, 22 % renoncent à des achats de première nécessité, 22 % renoncent à des soins et près d'un tiers ressentent un sentiment de solitude.

Au-delà de ce premier constat d'ensemble, l'analyse des distributions de chaque composante en fonction des paliers de précarité s'avère particulièrement intéressante. Il s'agit soit de profiler les paliers de précarité selon les composantes de l'indicateur (« tel palier se démarque par tel type de précarité », soit de positionner et caractériser chaque composante par rapport à l'indicateur (« la distribution de telle composante évolue de telle façon sur l'échelle des paliers de précarité »).

La deuxième option se traduit ainsi par l'émergence de trois catégories de variables par rapport à l'indicateur :

- Les variables « gradients » de la précarité : *renoncement aux achats de première nécessité - renoncement aux soins* et dans une moindre mesure *sentiment de solitude*.

Ce sont les trois variables centrales de l'indicateur. Elles concernent une large majorité des grands précaires et touchent aussi une part non négligeable des paliers intermédiaires. Plus précisément, les taux de pénétration des variables « renoncement aux achats de première nécessité » et « renoncement aux soins » suivent une trajectoire identique au fil des paliers de précarité. Elles démarrent au palier 2, s'accroissent aux paliers 3, 4 et 5, puis se généralisent à partir du palier 6. La progression relativement linéaire de ces variables par rapport aux paliers de précarité traduit à la fois leur dépendance statistique et leur faculté à indiquer et à prédire le degré de précarité étudiante.

Les composantes du « renoncement » structurent donc la précarité étudiante. Elles nous permettent d'apporter plus de finesse à la mesure de la précarité étudiante, à la fois en ciblant les « grands précaires », mais aussi en touchant autrement une partie des précaires invisibles¹.

Si la variable solitude concerne un public plus large et donc plus hétérogène par rapport à l'indicateur de précarité, les étudiants déclarant ressentir un sentiment de solitude sont néanmoins davantage touchés par la précarité.

- Les variables « indicatrices » de grande précarité : *ne pas toujours manger à sa faim - avoir contracté emprunt pour financer études.*

Ces deux variables concernent presque exclusivement le public des « grands précaires » mais ne touchent pas nécessairement tous les « grands précaires »². En ce sens elles sont presque toujours synonymes de grande précarité mais leur absence n'est pas nécessairement signe d'une moindre précarité. Ces deux composantes sont utiles pour approcher le public des « grands précaires » mais insuffisantes pour le capter dans sa totalité³.

- Les variables « moins corrélées » à la précarité : *être boursier - travailler pour subvenir à ses besoins - évaluer sa santé en dessous de 7.*

L'absence d'une corrélation forte de ces trois variables avec l'indicateur est une information en soi. Mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'elles n'ont pas leur place au sein d'un indicateur de précarité. La variable *travailler pour subvenir à ses besoins* est par exemple synonyme de précarité mais ne concerne toutefois qu'une minorité de précaires. Elle permet donc d'enrichir l'indicateur en offrant un regard différent sur la précarité étudiante. Dans une moindre mesure, le commentaire peut être identique pour la composante *évaluer sa santé en dessous de 7*⁴.

Pour ce qui est de la variable *être boursier*, celle-ci est cette fois totalement déconnectée du niveau de précarité étudiante. Étonnamment, plus de 40 % des précaires et même des grands précaires ne se déclarent pas comme « boursiers ». Ce constat peut alors conduire à questionner le système des bourses étudiantes sur trois points : la réalité du niveau de connaissances par les étudiants du dispositif ; la pertinence des critères d'éligibilité ; les moyens financiers mis en œuvre pour l'accession des précaires aux études sachant les contraintes budgétaires.

¹ En outre, ce constat confirme notre hypothèse de départ et justifie notre surpondération de ces deux composantes du « renoncement » : plus un étudiant est précaire plus il aura tendance à sacrifier des soins ou des achats de première nécessité pour des besoins qu'il estime indispensables ou plus importants.

² Les effectifs des étudiants concernés sont faibles, particulièrement pour la variable *emprunt*.

³ Comme l'on pouvait s'y attendre, la variable *ne pas toujours manger à sa faim* est tout de même particulièrement pertinente pour identifier la grande précarité. Cette observation justifie là aussi la surpondération effectuée.

⁴ La santé perçue, mesurée sur une échelle graduée de zéro à dix et dichotomisée en deux classes (perception « négative » quand < à 7, « positive » quand > ou = à 7), est utilisée comme indicateur de santé globale : C. Sass, J.-J ; Moulin, E. Labbe, C. Chatain, L. Gerbaud, « La fragilité sociale : un déterminant majeur des inégalités de santé », *Pratique et organisation des soins*, 2007, vol. 38, n° 2, pp. 139-146.

Cette observation offre aussi un nouveau regard sur l'indicateur PrécaET : si l'on part du postulat qu'être boursier c'est être logiquement dans une forme de précarité financière, les paliers 1 et 2 regroupant chacun 50 % de boursiers doivent bien être compris comme des paliers d'étudiants fragiles. À la lisière de la précarité, ce public ne peut pas être classé dans la catégorie des « non-précaires ». Cela étant, la nature de leur précarité demeure opaque puisque aucune composante ne permet de la qualifier. Il faudrait certainement imaginer de nouvelles composantes pour affiner le ciblage des publics de la précarité étudiante.

Enfin, soulignons la possibilité d'opter pour un indicateur synthétique combinant par exemple les variables « gradients » et « indicatrices », ou regroupant uniquement les trois variables du renoncement (soins-achats-faim). Nous gagnerions en homogénéité et en significativité statistique ce que nous pourrions perdre en diversité sur l'approche du phénomène.